



DATE DE PUBLICATION : 5 septembre 2017

Le directeur général des Services à l'économie et du Réseau

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Gilles VAYSSET le 2 janvier 2017 ;

Délégation permanente est donnée à M. Jean-Yves HAUSSAIRE, directeur du Réseau et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Hassiba KAABECHE, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 90 000 euros (HT), relatif à l'exercice des activités de la direction du Réseau, à l'exception de la nomination des chefs de service.

Fait à Paris, le 31 juillet 2017

Gilles VAYSSET